

BAPE: VOIE DE CONTOURNEMENT FERROVIAIRE

Une approche responsable pour une vision à long terme

9 juillet 2019

Une communauté, à l'instar de toute organisation qui se respecte doit pouvoir s'en remettre et se fier à ses gouvernants afin d'assurer sa sécurité et son développement harmonieux.

Cette responsabilité populationnelle était très forte pour moi ainsi que pour le maire Jean-Guy Cloutier et mes collègues conseillers municipaux alors que je faisais partie du conseil municipal de la ville de Lac-Mégantic à titre de conseiller de 2015 à 2017, ayant également eu à assumer le rôle de maire suppléant à la fin de ce terme, alors que le maire Cloutier ait dû s'absenter pour cause de maladie. La vision de ce conseil reprenait en toute cohérence celle du conseil sortant ayant à sa tête la mairesse Colette Roy Laroche tout comme l'actuel conseil ayant élu Mme Julie Morin à titre de mairesse.

Afin qu'une société évolue de façon adéquate, cette responsabilité doit être partagée par tous ses paliers de gouvernance. Alors qu'une catastrophe sans précédent a frappé le centre ville de Lac-Mégantic le 6 juillet 2013, il était sans équivoque pour le conseil municipal dont je faisais partie, tout comme il l'est toujours pour moi aujourd'hui, à titre de citoyen, qu'une approche responsable des différents paliers de gouvernance implique que tous les moyens soient mis de l'avant afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise jamais plus, autant à Lac-Mégantic qu'ailleurs au pays. En ce qui concerne Lac-Mégantic, la voie de contournement devient un incontournable alors que son centre-ville sera toujours à risque considérant l'importantes PENTE qui est maintenant connue de tous ainsi que la COURBE très accentuée où a eu lieu le déraillement de 2013. Si la voie de contournement n'est pas réalisée, ce risque imminent sera toujours là pour les décennies à venir, sujet au laxisme de nos gouvernements et des puissants lobbies.

La mission du transport par voie ferroviaire a changé au cours des dernières années et on ne s'est aucunement soucié d'adapter et d'accroître les normes de sécurités ainsi que les rails et les circuits afin d'assurer la sécurité de nos populations. Maintenant des bombes, on le sait avec preuve à l'appuie, circulent sur nos rails, ce qui n'était pas le cas il y a quelques décennies.

Nous constatons tous comme il est difficile d'amener le gouvernement fédéral ainsi que Transport Canada à adopter et d'imposer des règles et des normes hautement sécuritaires tout comme il existe depuis de nombreuses années pour le transport routier. Incroyable que ce défi soit si présent immédiatement au lendemain du sinistre de Lac-Mégantic. Qu'en sera-t-il dans 10 ans et dans 30 ans alors que les lobbies auront inlassablement maintenus leurs efforts auprès de nos gouvernements qui ont bien de la difficulté à prioriser la sécurité de leur population au détriment des appuis à leur partie.

Maintenant à la retraite depuis la réforme Barrette de 2015, j'occupais le poste de directeur général du Centre de santé et des Services Sociaux du Granit au moment de la tragédie de 2013. Alors que j'ai eu à contribuer à ce moment, en collaboration, à mettre en place un soutien adéquat de notre population qui en avait bien besoin lors de l'évènement en 2013, je suis toujours bien soucieux de la santé psychologique de notre population. Nul doute dans mon esprit que les annonces et travaux des dernières années sous entendant la réalisation de la voie de contournement ont amené un apaisement général de la population. Une confiance quoique fragile est présente à l'effet que le coeur de lac-Mégantic va pouvoir se remettre à battre, à l'abri du risque d'une nouvelle catastrophe. Bien des résidents sont toujours dérangés quotidiennement par le cri strident du train qui traverse la ville, le jour, le soir et la nuit, à plus de six intersections., faisant écho sur le lac. Ces Méganticois font confiance aux gouvernants qui se dirigent vers la réalisation de la voie de contournement. Il en est de même pour plusieurs personnes qui ont récemment accepté d'aller habiter dans les immeubles nouvellement aménagés au centre-ville. Plusieurs disent qu'ils n'iraient pas demeurer là. On devine facilement pourquoi.

J'étais heureux la semaine dernière de prendre connaissance des grandes lignes du plus récent sondage réalisé par la direction de santé publique de l'Estrie à l'égard de la santé de la population de Lac-Mégantic. Il semble que le temps et les actions réalisées depuis les six dernières années font leur oeuvre et agissent favorablement sur la santé de la population. Nous pouvons toutefois être très songeurs et craintifs quant à l'effet éventuel d'une annonce de la fin des travaux visant à réaliser la voie de contournement ferroviaire. Je crois que l'avis de la chercheuse Mme Danielle Maltais irait dans le même sens, elle qui a clairement indiqué la nécessité de la réalisation de la voie de contournement suite à ses nombreux travaux de recherche auprès de la population de Lac-Mégantic et des municipalités environnantes.

On se doit toutefois d'être bien sensible aux impacts négatifs du déplacement du tracé en regard aux personnes des trois municipalités de Nantes, Frontenac et de Lac-Mégantic qui verront le nouveau rail apparaître près de leur demeure. Ces personnes doivent être écoutées afin de minimiser les impacts du nouveau tracé et ils doivent être bien compensés monétairement, par un décret particulier, lorsqu'il y a expropriation. Quant au tracé, il semble difficile, considérant les importantes dénivellations de terrain d'améliorer le tracé du côté de Frontenac. Qu'en est-il en regard des demandes de la municipalité de Nantes et des citoyens réclamant que le nouveau tracé passe au nord de la voie de contournement routière. Est-ce possible considérant les différents enjeux techniques et est-ce que les impacts pour les citoyens seraient moindres? Ces questions méritent quant à moi d'être répondues. Si les réponses sont concluantes, on devra selon moi, s'assurer de bien faire les choses même si il y a un impact sur l'échéancier.

N'ayant abordé à ce moment-ci que l'axe prioritaire de la sécurité, je veux brièvement traiter de l'aspect de l'environnement économique de Lac-Mégantic.

On ne se le cachera pas, Mégantic a mangé toute une claque! Le coeur de son centre-ville commercial sort affaibli à ce moment-ci suite aux travaux de décontamination et de reconstructions qui ont été réalisés depuis 2013. L'éparpillement des pôles commerciaux revêt tout un défi. Je fais toutefois partie de ceux qui croient, tout comme les membres des conseils municipaux qui se sont succédés depuis la tragédie, que Lac-Mégantic sortira forte, économiquement de tout ça, mais que ça prendra encore bien des années. Un impératif toutefois est la réalisation de la voie de contournement, sans quoi, plus rien ne tient. Tout le sens qu'on a donné à la reconstruction du centre-ville depuis le tout début de la reconstruction dont, entre autres, le projet de micro-réseau énergétique d'Hydro Québec en notre centre-ville, sous-tendent le maintien de cette orientation.

Je termine en rappelant que la compagnie CMQR qui est propriétaire de la voie ferrée traversant la ville, a convenu en 2013 d'un moratoire concernant le transport de produits pétrolier sur ce tronçon. Bravo! Toutefois, on le sait, le transport de produits pétroliers reprendra avec d'importants volumes, mais quand? le défi du transport de des produits pétroliers jumelé à la non acceptabilité sociale concernant la construction de pipelines suggèrent un fort accroissement du transport par voie ferroviaire pour ces produits pour les années à venir. À nous d'en prendre compte.

D'autres produits chimiques dangereux circulent toutefois encore. Alors que je m'apprêtais à écrire ce texte vers 8:25 hres en ce matin du 9 juillet 2019, sous mes yeux, de ma résidence, il vient de passer un convoi contenant près de 40 citernes noires qu'on ne voit plus tout à fait d'un même oeil à Lac-Mégantic. A-t-on vraiment un doute sur ce que réserve le futur?

Vous remerciant de votre attention et confiant que les bonnes orientations seront convenues!

Pierre Latulippe
Citoyen de lac-Mégantic
Ex conseiller municipal (2015-2017)